

Les terres panchami

Pour comprendre la situation, il est nécessaire de remonter à 1891. Le gouverneur britannique du Tamil Nadu, ému par le sort, proche de l'esclavage, de la communauté hors caste, les Dalits, recommande à l'État de creuser des puits et de distribuer de la terre aux ouvriers agricoles afin d'améliorer économiquement, socialement et intellectuellement leur vie.

En 1892, le Parlement britannique vote une loi qui donne pouvoir à l'administration indienne d'attribuer aux Dalits des terres sous certaines conditions : ces terres, appelées terres panchami ou « panchamiXlands » ne peuvent être ni vendues, ni louées pendant les dix premières années. Ensuite, elles ne peuvent l'être qu'à un Dalit. Tout transfert de terre panchami ne répondant pas à ces critères serait illégal. Mais au fil du temps, les 600 000 hectares de terre distribués ont été récupérés par les membres des castes supérieures.

En 1991, la mondialisation, avec l'introduction de technologies modernes et l'extension de cultures d'exportation, a conduit les fermiers à l'endettement et les travailleurs agricoles à l'émigration. Incapables d'assurer leurs besoins les plus fondamentaux : eau potable, logement, terrains pour les inhumations, ils sombrent dans la déscolarisation, la désintégration familiale, le suicide, l'alcoolisme...

Actuellement, le nouveau gouvernement promeut une agriculture intensive en réserve des terres pour les vendre à bas prix aux multinationales (Dans le cadre de l'accord ASEAN / UE notamment). L'État indien consacre seulement 4% du budget à l'agriculture.

Même si les processus de légalisation des terres sont difficiles en raison du manque de volonté des autorités, leur récupération est possible, en poursuivant une lutte obstinée et déterminée.

C. Nicholas, le directeur d'IRDS, déclare : « *Il existe une large jurisprudence qui réaffirme le droit des Dalits sur les panchami lands et même un arrêt de la Cour suprême de 2009* ».

Des chiffres

- 90 000 acres** ont été identifiés par IRDS (un acre = 0,40 ha) comme des *panchami lands* dans les 4 districts d'intervention.
- 92 000 requêtes** pour la légalisation de 40 000 acres ont été déposées auprès des autorités.
- 1 200 acres** ont été régularisés avec des titres de propriété pour des femmes Dalits puisqu'elles seules les cultivent en réalité.

Droits et développement sont complémentaires.

En Inde, au Tamil Nadu, dans environ 250 villages du district de Villupuram, l'association IRDS, membre du réseau FEDINA, partenaire de Terre des Hommes France, agit simultanément pour soutenir les revendications légitimes des populations rurales et pour développer un projet spécifique d'agriculture biologique. Droits et développement sont complémentaires lorsqu'il s'agit, pour les populations marginalisées, de réclamer leurs droits et d'améliorer leurs conditions de vie.



Terre des Hommes France soutient ce projet renouvelable chaque année, selon les résultats obtenus. Pour la seconde année, ceux-ci dépassent les attentes, tant sur l'aspect agricole que sociétal. Aussi au sein de Terre des Hommes France, la commission Asie envisage, au vu des résultats de l'année 2017, un projet triennal avec IRDS.

IRDS travaille avec les Dalits, populations hors caste afin de les éduquer et les mobiliser à la connaissance des droits humains fondamentaux pour qu'ils puissent vivre de façon égalitaire et digne.

Les femmes, actrices du changement.

L'association s'appuie sur des groupes de femmes pour mener les luttes revendicatrices, réclamer le droit à la terre. Elles assurent l'indépendance alimentaire des familles et trouvent des solutions aux problèmes de changement climatique, elles qui ont en charge les familles et la vie communautaire.



Les femmes partagent leurs connaissances en matière d'agriculture biologique, de préparation des pesticides et fertilisants à base de déchets végétaux, ainsi que de l'usage et la sélection des plantes médicinales. Les plantes ne sont plus détruites par l'usage des produits chimiques et les agriculteurs ne sont plus dépendants de ces composés qui impactent le milieu naturel et les faibles revenus des producteurs.



Les semences traditionnelles comme le millet, les lentilles, le riz et les graminées sont échangées afin de sauvegarder les variétés. Elles sont conservées dans une banque au sein des bâtiments du réseau associatif. Les nouvelles pratiques agricoles, par retour aux pratiques ancestrales, permettent de protéger l'environnement, de préserver les réserves d'eau nécessaires aux besoins des hommes, animaux et agriculture mais également de développer la pisciculture.

Des formations.

Des formations sont organisées dans les villages pour des femmes qui, à leur tour, transmettront les connaissances acquises et les nouvelles méthodes de culture. Un millier de documents ont été imprimés pour expliquer la préparation des sols, la sélection des plantes, et former à l'économie des ressources en eau par une irrigation raisonnée. Cette année, malgré le manque d'eau, 650 femmes ont pratiqué avec succès les méthodes agricoles traditionnelles pour un total de 900 Dalits impliqués.

Un retour à la terre des jeunes générations

Des rencontres avec des étudiants de l'enseignement supérieur sont organisées ainsi que des formations aux techniques agricoles traditionnelles. Pour ces jeunes, ces rencontres sont l'occasion pour eux de découvrir des débouchés professionnels auxquels ils ne pensaient pas et de rester au pays au lieu de s'expatrier dans un autre État ou à l'étranger. De plus, ils travaillent, à l'aide de téléphones portables et de GPS, au relevé cadastral des terres revendiquées par les Dalits.

De jeunes stagiaires de IRDS s'expriment : « *Nous sommes formés à la cartographie des terres par GPS mais aussi à l'agriculture biologique et pour nous, le futur, c'est de revenir à une agriculture biologique et traditionnelle car nous n'avons plus d'opportunités dans les entreprises. Pour nous, la terre c'est le l'avenir* ». Il s'agit là de l'objectif promu par IRDS : celui d'impulser un « U-Turn » (retour en arrière), notamment chez les jeunes. Il existe un groupe de 25 jeunes (diplômés en ingénierie) actuellement en retour à l'agriculture. IRDS souhaite en faire un modèle pour d'autres jeunes qui sont sans emploi.

Une nouvelle forme d'économie et de lien social.

Non seulement la tradition agricole apporte ses bienfaits, mais encore les relations entre les habitants retrouvent une atmosphère plus conviviale avec, pour conséquence, le respect des biens communautaires comme les lacs, forêts, réservoirs, canaux d'irrigations, champs. De plus, les agriculteurs de caste hindoue regardent avec intérêt l'action des Dalits et leur demandent conseil pour apprendre ces techniques agricoles.

Enfin, la collecte des détritiques organiques pour fabriquer les engrais et pesticides permet de tenir les villages dans un meilleur état de propreté et d'hygiène.

L'action des femmes en charge du projet renforce leurs capacités, les met en avant de la société, garantit la sécurité alimentaire à la collectivité, protège l'environnement, maintient les jeunes dans les villages et rapproche les populations. Du reste, dans les villages accompagnés par IRDS il n'y a plus de cas de violence domestique.

L'Inde a autre chose à nous offrir que des images de pauvreté, de catastrophes ou de mysticisme religieux. Elle peut aussi être un exemple pour une nouvelle forme d'économie et de lien social dont notre société peut s'inspirer.

**Voici un beau projet qui mérite d'être
étendu aux autres membres
du réseau FEDINA,
et encouragé par le soutien
de Terre des Hommes France,
encouragé par votre soutien !**

